

COORDINATION DES ASSOCIATIONS ET MEMBRES DE LA COORDINATION TOGODEBOUT-EUROPE CHARTRE

1. Pourquoi la coordination TogoDebout-Europe ?

La dégradation de la situation économique et socio-politique du Togo s'est accélérée en ce deuxième semestre de l'année 2017 après :

- le 14 avril 2017 où la dictature dynastique des Gnassingbé a bouclé ses 50 ans à la tête du Togo ;
- le 11ème anniversaire de l'Accord Politique Global dont une infime partie pour ne pas dire aucune des préconisations majeures n'a été mise en place sincèrement ;
- Le 25ème anniversaire du référendum par lequel le peuple togolais a adopté à 98,11% la constitution du 14 octobre 1992 ;

A la suite d'une série de mobilisations sur la question des réformes institutionnelles et constitutionnelles qui ont démarré en 2012 avec la création du Collectif Sauvons le Togo, les Togolais de tout bord ont répondu massivement les 19 et 20 Août 2017 à l'appel du Parti National Panafricain (PNP) à manifester pour dire **50 ans de dictature dynastique, ça suffit** et réclamer **le retour à la constitution originelle de 1992 ainsi que le droit de vote de la diaspora**.

Cette manifestation qui se déroulait simultanément dans plusieurs villes du Togo a essuyé une répression féroce, précédée de menaces proférées par les Ministres de la sécurité et de la l'administration territoriale.

Selon l'article 150 de la constitution du Togo, *"En cas de coup d'État ou de coup de force quelconque... pour tout Togolais, désobéir et s'organiser pour faire échec à l'autorité illégitime constituent le plus sacré des droits et le plus impératif des devoirs*.

Le régime dictatorial qui régent le Togo depuis plus de 50 ans ayant, malgré les dizaines de dialogues qui ont jalonné la vie politique togolaise, institutionnalisé la pratique constante du coup d'Etat et du coup de force, militaire, constitutionnel et électoral, il était du devoir de tous les Togolais, qu'ils vivent sur le territoire national ou à l'étranger, de **se lever et de s'organiser** pour *"lutter sans défaillance"*, contre l'autorité illégitime comme l'ordonne l'hymne national du Togo.

2. Qui sommes-nous ?

Née dans un premier temps au sein de la diaspora togolaise en Europe, la plate-forme TogoDebout est donc **une coordination spontanée, un outil de travail éphémère**, afin de faire échec à la barbarie.

La plate-forme de la coordination TOGO DEBOUT-Europe a été portée, au nom de notre bien commun le Togo, par des organisations de la société civile de la diaspora, notamment par Le Conseil Mondial de la Diaspora Togolaise (CMDT) et par Synergie-Togo.

Cette plate-forme a rapidement agrégé toutes les bonnes volontés, structurées ou individuelles, qui se sont manifestées au fur et à mesure que s'exprimait et grandissait la mobilisation autour des deux mots d'ordre clés initiaux des manifestations des 19 et 20 Août que sont :

- **le retour à la constitution originelle de 1992**
- **le droit de vote de la diaspora.**

3. Pourquoi cette charte ?

Cette charte a pour but d'explicitier nos objectifs, nos valeurs communes. Elle répond également à un besoin apparu, au fur et à mesure des mobilisations, de structurer la plate forme de travail "Manifestations 2017" en une coordination structurée dénommée TogoDebout-Europe. L'organisation et le mode de fonctionnement de TogoDebout-Europe sont définis ci-après.

4. Nos objectifs

Afin d'atteindre son but qui est la fin de la dictature au Togo et l'ancrage d'un vrai processus de démocratisation caractérisé par l'instauration d'un Etat de droit, la plate-forme TogoDebout s'est mise en place spontanément avec comme **objectif d'organiser l'action commune à l'international dans le but d'en améliorer l'efficacité et en utilisant des outils de communication conformes aux standards des pays de résidence** de la diaspora togolaise.

La coordination TogoDebout-Europe, répond donc à cette volonté de s'organiser afin de :

- a) Renforcer la mobilisation des togolais de la diaspora**
- b) Optimiser l'impact, l'efficacité et la cohérence des actions** de mobilisation, d'information et de plaidoyer mises en œuvre **en Europe en priorité**, et autant que possible en coordination avec les actions engagées ailleurs dans le monde, le tout en lien avec les mots d'ordre des organisations actives au Togo.
- c) Capitaliser le soutien des mouvements panafricains et des amis du Togo.**
- d) Apporter notre soutien aux mouvements de revendications populaires** qui se déroulent à travers le TOGO.

5. Nos activités

Les organisations et personnes ressources membres de la Plate- forme TogoDebout se mobilisent par le biais de modes d'actions variées et complémentaires qui relèvent du **plaidoyer** :

- Construction d'une **expertise solide et crédible**
- Communication et **relais des mobilisations citoyennes** au sein des diasporas africaines en Europe, **auprès des médias et des réseaux sociaux**
- Actions de **mobilisation publique pour porter la cause** (manifestations communes, conférences/débat, événements culturels ou artistiques)
- **Lobbying auprès des décideurs**
- **Mobilisation financière pour apporter une aide médicale ou matérielle aux personnes blessées**, ainsi qu'aux familles endeuillées

- Consolidation d'**alliances et partenariats entre mouvements de la société civile.**

6. Nos valeurs communes

Au-delà de notre origine togolaise et des motivations individuelles qui nous animent pour soutenir la cause togolaise afin de faire éclore au Togo, la liberté, le respect des droits humains, l'Etat de droit et le sens de l'intérêt général, nos valeurs communes reposent sur :

- ✓ L'EFFICACITE
- ✓ L'ENGAGEMENT ET LE RESPECT DES ENGAGEMENTS PRIS
- ✓ LA TOLERANCE
- ✓ LA SOLIDARITE
- ✓ LE PARTAGE
- ✓ LA FRATERNITE, LA RESPONSABILITE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE
- ✓ LA LOYAUTE ET TRANSPARENCE
- ✓ LA CONFIDENTIALITE
- ✓ LA PROBITE
- ✓ LE RESPECT ET L'ENCOURAGEMENT MUTUELS

7. Notre organisation

La Coordination TogoDebout est une plate-forme ad'hoc et éphémère organisée autour de mots d'ordre précis. Elle a pour but d'organiser des **actions communes, structurées et efficaces.**

"En aucun cas" **elle n'a vocation à se substituer aux travaux que les organisations existantes** qui y sont représentées menaient et continueront à mener, conformément à leurs statuts, en plus de leur contribution au combat actuel du peuple togolais au sein de la plate-forme TogoDebout.

La coordination TogoDebout s'organise autour des instances suivantes :

- **Les coalitions nationales :**

Elles regroupent les acteurs résidant dans un même pays. Chaque coalition nationale **détermine, coordonne et met en œuvre les activités pertinentes dans son pays** tout en faisant appel aux visuels et ressources communes.

Dans un souci de flexibilité, d'efficacité et tout en respectant l'esprit du collectif, chaque coordination nationale a la liberté de choisir la structuration adéquate, en fonction du contexte local.

Les nouvelles demandes d'adhésion sont à adresser à la coordination nationale existante qui statue à la majorité simple.

Les demandes d'adhésion de nouvelles personnes ressources sont évaluées en tenant compte de la spécificité des expertises apportées et de leur complémentarité avec les expertises existantes.

Pour prendre part aux décisions ou votes de TogoDebout, il faut être à jour de son adhésion et de ses appels de fonds.

- **La coordination générale :**

Elle est le rassemblement des coordinations nationales.

Ainsi, naturellement, elle :

- S'appuie sur les coalitions nationales,
- Mutualise les ressources et savoir-faire,
- Assure la cohésion, la cohérence, la crédibilité et l'efficacité de l'action commune, notamment à travers le partage d'information et des visuels et la **mutualisation de la communication extérieure, surtout à destination des médias internationaux,**
- Veille au respect des principes et des valeurs définies ci-dessus ainsi que des règles de fonctionnement
- Valide l'adhésion de nouveaux pays membres

La coordination générale est composée de 2 à 3 représentants de chaque coordination nationale.

Structuration interne des instances :

Les instances de TogoDebout sont organisées en task force plutôt qu'en structure hiérarchique (Exemple task force communication visuelle et audio visuelle, réseaux sociaux, déroulé et contenu des manifestations, logistique, collecte de fonds, lobbying, documentation des exactions et actions judiciaires etc.)

Des conférences téléphoniques sont prévues entre les membres de la coordination générale, de préférence les dimanches, autant que de besoin, en vue de s'informer mutuellement des actions des coalitions nationales et de décider des mobilisations, actions et plaidoyers des semaines suivantes.

Des membres : Pour être membre de TogoDebout, il faut être membre d'une **organisation de la diaspora active sur les questions de droits humains, de démocratie, d'Etat de droit et de bonne gouvernance** ou être une personne ressource identifiée comme telle.

Peuvent être membres actifs de TogoDebout les associations légalement constituées en Europe à la date du 5 octobre 2017 ou les représentations en Europe des membres du Groupe des 14. Les nouvelles demandes d'adhésion sont à adresser à la coordination nationale existante qui statue à la majorité simple.

Les personnes ressources sont celles qui, dès les premières mobilisations d'août et septembre 2017, ont apporté, à titre individuel, une contribution ou une expertise notable à l'organisation de la mobilisation. Les demandes d'adhésion de nouvelles personnes ressources sont évaluées en tenant compte de la spécificité des expertises apportées, de la complémentarité de celles-ci avec les expertises existantes, ainsi que des valeurs communes de TogoDebout.

Les décisions de refus d'admission d'une organisation ou d'une personne ressource n'ont pas à être motivées.

Pour prendre part aux décisions ou votes de TogoDebout, il faut être à jour de son droit d'entrée et de tous les appels de fonds postérieurs à l'adhésion.

De la communication : Pour communiquer au nom de TogoDebout, il faut être membre d'une coalition nationale ou de la coordination générale et accepter les éléments de communication et de langage élaborés (logo, les supports adéquats, T-shirt, messages clés à délivrer), anticiper l'information des Togolais et les diffuser. **Les supports visuels** élaborés par un bénévole et dont le droit d'usage est accordé à la Coordination Générale à titre gracieux **ne peuvent être utilisés pour promouvoir des actions qui ne relèvent pas de la décision de la Coordination Générale ou qui n'ont pas été validées par elle.**

Des manifestations et autres actions de lobbying : L'organisation des manifestations doit être anticipée. A cette fin, il est souhaitable d'élaborer un calendrier mensuel ou par quinzaine définissant les lieux de manifestation, ainsi que les task force en charge des modules d'organisation de l'évènement (autorisations légales, communications transparentes avec les autorités de police et du ministère de l'intérieur, mots d'ordre, rédaction des déclarations liminaire et de clôture, rédaction de memorandum d'information).

Toutefois, compte tenu de l'actualité, des actions "coup de poing" TogoDebout peuvent être retenues si elles ont été approuvées collectivement, par exemple par conférence téléphonique ou consultation par Email avec la majorité des membres qualifiés.

Du financement : Les actions menées au sein de la diaspora et au Togo nécessitent des moyens de financement.

Pour financer les actions menées par TogoDebout Europe, chaque coordination nationale définit le montant du droit d'entrée ou de l'appel de fonds ad hoc à verser équitablement par chaque organisation membre.

La cotisation des personnes ressources est fixée à 1/10 de celle des organisations membres.

La collecte des moyens financiers doit respecter la réglementation en vigueur, les objectifs de TogoDebout ainsi que l'objet de l'association sans but lucratif chargée de porter la collecte pour le compte de la coordination TogoDebout.

De la logistique : TogoDebout propose sa logistique et son expérience d'organisation aux structures nationales et régionales, en se basant sur la capitalisation de son savoir-faire à chaque évènement et sur les valeurs communes définies.

De la valorisation des actions menées : La valorisation et la mesure des résultats de notre action commune et concertée est nécessaire pour capitaliser sur notre expérience et l'amplifier.

De l'anticipation et des stratégies : L'action de la Coordination TogoDebout doit pouvoir répondre aux besoins de mobilisation nécessaire pour la cause togolaise. C'est pourquoi, les actions pertinentes et stratégiques menées doivent l'être avec la rigueur, le sérieux et le niveau de confidentialité requis pour leur efficacité.

Fait à Paris, le 4 décembre 2017

Annexe : Illustration du schéma d'organisation

LETS KEEP IT SIMPLE, FLEXIBLE, EFFECTIVE

